

Réf: Dossier 276058

Avis de constitution

SOCIETE « ARYA MOBILI »

Siège ABIDJAN Bingerville, la Cité de la Celle, Rue
des palmiers-Villa 332, Bingerville, lot : 332, Ilot 28, 08
BP 2600 Abidjan 08, parcelle :Cx, Lot 332, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Nov 2023, et enregistrés à COCODY le 18 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARYA MOBILI »

Objet : -VTC;
-LOCATION DE VEHICULES;
-TRANSPORT DE PERSONNES;
-DEVELOPPEMENT D'APPLICATIONS;
- Toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Bingerville, la Cité de la Celle, Rue des palmiers-Villa 332, Bingerville, lot : 332, Ilot 28, 08 BP 2600 Abidjan 08, parcelle :Cx, Lot 332, Ilot 28

Dirigeant(s) M JESUWAME JESUVIVI DAVID (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00243 du 10/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI